RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA MARNE 3me CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LÉGISLATIVES

du 18 Novembre 1962



Paul SIMONOT est né le 30 août 1907, à Vertus (Marne).

Il est le fils de René SIMONOT, Officier de Cavalerie au 15e Chasseurs à cheval et l'arrière-petit-fils d'Edouard PONSARD, Cultivateur et Maire d'Omey. Celui-ci fut le premier à préconiser l'emploi des engrais qui devait rénover l'agriculture champenoise.

En reconnaissance, les Marnais le nommèrent Conseiller Général de la Marne (1852 à 1901), Député de la Marne, et Président du Comice Agricole de Châlons et du Comice Central (1847 à 1897).

Ancien élève de l'Institution Saint-Etienne de Châlons, Paul SIMONOT fait ses études de droit et s'inscrit comme Avocat stagiaire au Barreau d'Amiens, puis au Barreau d'Abbeville.

Mobilisé en septembre 1939, il est fait prisonnier à Dunkerque, le 4 juin 1940.

Interné au Commando disciplinaire de Farge-Bremen, puis au Stalag X B, il ne sera libéré que le 29 avril 1945.

Ayant perdu sa situation à Abbeville, il se fixe définitivement à Châlons, où il ouvre un Cabinet d'Avocat.

Le 3 novembre 1947, Paul SIMONOT adhère au R.P.F. et deviendra un zélé supporter du Général De Gaulle. Parallèlement il militera activement au sein de l'Association des P. G. de la Marne.

Son esprit altruiste l'amène tout naturellement à s'intéresser à la gestion des affaires municipales et en 1953, il devient Premier Adjoint au Maire de Châlons.

En 1959, il conduit derrière M. Laforest, ancien Maire, une liste « Indépendante » aux Elections Municipales et est élu Maire de Châlons.

Sa simplicité et son affabilité lui attirent de nombreuses sympathies. Mais Paul SIMONOT est avant tout un réaliste et il a hérité de ses prédécesseurs maires, MM. Laforest et d'Arbouët, la passion du Grand, du Beau et du Solide pour sa bonne ville de Châlons.

Bien épaulé par une équipe de jeunes, il poursuivra avec succès l'œuvre de rénovation et d'extension de la Ville.

Administrateur zélé et qualifié, rompu aux problèmes administratifs et judiciaires, Paul SIMONOT est l'homme utile en qui vous pouvez avoir confiance.

Il ne vous décevra pas.

C'est pourquoi, en toute quiétude, je le propose à vos suffrages.

Marcel LEMAIRE,
Sénateur de la Marne.

Electrices, Electeurs,

Le prochain scrutin a ceci **de particulier et de capital** qu'il va **nécessairement** orienter la France vers une **vie politique** nouvelle.

En effet :

1 Ou bien les électeurs feront encore confiance aux hommes qui **inconditionnellement,** s'en remettent au Président de la République et à son successeur pour acheminer la France vers sa destinée.

Dans ce cas, — et il n'y a aucune illusion à se faire — c'est admettre le **pouvoir personnel,** avec tous les risques qu'il comporte : **confusion** et **concentration de tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme.**

Les faits sont là :

A l'heure actuelle, en effet, les représentants du peuple, députés et sénateurs, sont, de plus en plus, réduits à jouer un rôle de figurants, du fait que les dispositions légales sont de plus en plus édictées par la voie réglementaire du pouvoir exécutif (ordonnances, décrets, arrêtés ministériels), et non pas par la voie législative, comme le prévoit la Constitution.

Parallèlement, et toujours au mépris de la Constitution, le Chef de l'Etat crée des juridictions nouvelles à sa convenance, et révoque les magistrats par le biais d'une mise à la retraite anticipée comme ce fut le cas pour le premier Président Rousselet ; il porte le délai de garde à vue (pouvoir exorbitant du droit commun) de 2 à 15 jours ; il choisit les membres du Gouvernement en dehors du Parlement, etc, etc...

2 **Ou bien alors, les électeurs choisiront des représentants bien décidés à faire respecter, par le Chef de l'Etat, la constitution qui prévoit essentiellement la séparation des pouvoirs et le jeu normal des institutions parlementaires**

Dans ce dernier cas, le Président de la République n'aura d'autre alternative que de respecter ces institutions.

Sans hésitation, je souhaite que les Français optent pour la seconde solution :

— C'est la **seule qui soit conforme à nos traditions républicaines et démocratiques.**

— C'est la **seule qui nous mette à l'abri de « l'Aventure » et de « l'Inconnu ».**

— C'est la seule qui permette la **continuité et la stabilité du pouvoir,** et la possibilité, pour les Français, **de travailler en paix.**

— Ce n'est pas, croyez-le- bien, sans une certaine amertume que le vieux gaulliste que je fus se trouve amené à contester aujourd'hui la politique actuelle du Chef de l'Etat.

Je conserverai toujours mon estime et mon respect à l'Homme du 18 Juin, mais je suis bien obligé d'admettre que ce même homme a trahi mes espérances, dans la mesure où ses promesses n'ont pas été tenues.

Je suis pour un pouvoir exécutif fort, mais je ne suis pas pour la confusion des pouvoirs, ni pour le pouvoir personnel.

J'admettais très bien que l'Algérie, QUI ETAIT FRANÇAISE, s'oriente peu à peu, vers son autonomie interne, en étroite coopération avec la France, — mais je peux difficilement admettre sa « braderie » à « la sauvette » avec son cortège de rancœurs, de misères et de deuils.

ET PAR AILLEURS : — Où en est le statut définitif de la fonction publique ?

— Qu'a-t-on fait pour stabiliser les prix, et revaloriser le pouvoir d'achat des travailleurs et des petits fonctionnaires ?

— Où en est l'application de la loi d'orientation agricole ?

— Qu'a-t-on fait de tangible pour remédier à la crise du logement ?

— Comment a-t-on résolu le problème scolaire ?

AUTANT DE QUESTIONS QUI RESTENT SANS RÉPONSES !!!

MON PROGRAMME D'ACTION :

Je suis pour

1° **Le respect intégral de toutes les libertés :** confessionnelles, philosophiques, familiales, professionnelles.

L'Etat doit être un arbitre, mais un arbitre absolument neutre.

2° **La stabilité des prix et la revalorisation du pouvoir d'achat des travailleurs et des petits fonctionnaires.**

3° La **modernisation et l'équipement de notre Agriculture.**

La France est, par vocation naturelle, un pays essentiellement agricole. — Seule une politique d'investissements massifs, comme en a bénéficié l'industrie, au moyen de prêts à long terme et à un taux d'intérêts bas, lui permettra de jouer un rôle prépondérant dans le Marché Commun.

4° La **politique des hauts salaires :**

Elle a fait ses preuves en Amérique.

5° L'**accélération de la politique du logement :**

Il manque encore 300.000 logements en France. La crise sera résolue le jour où les capitaux privés pourront normalement s'investir dans la construction.

6° Une **fiscalité simplifiée et mieux répartie :**

Chaque contribuable perd son temps à remplir de la paperasse, et, sans s'en douter, est fraudeur à son bénéfice ou au bénéfice de l'Etat.

Mais je suis contre

— Le **gaspillage des deniers publics :**

L'économie est la source de la richesse.

— **La force de frappe :**

Extrêmement coûteuse et absolument inutile.

— La **paralysie des initiatives privées et publiques :**

Par le jeu de la multiplicité des contrôles administratifs qui se chevauchent et se superposent inutilement.

Je vous demande aussi de faire confiance à mon suppléant, mon ami **Jean DE GRANRUT.**

Il porte un grand nom, mais c'est un homme bon et simple, un homme de la terre, très averti des questions agricoles, et en particulier du problème laitier.

VIVE LA MARNE, VIVE LA REPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE !



Jean DE GRANRUT,
Agriculteur,
Suppléant.

Paul SIMONOT

Avocat,
MAIRE DE CHALONS-SUR-MARNE,

Candidat du Centre National des Indépendants et Paysans

Chalons-s-M. — Imp. du Journal de la Marne

Vu, le Candidat.